

# Comprendre les sociétés agricoles

## Public cible

Paysan.nes en activité

## Objectifs

Comprendre les différences entre l'entreprise individuelle et la société agricole.  
Comprendre la différence entre la personne physique et la personne morale.  
Appréhender les principaux éléments caractérisant la société agricole. Appréhender les éléments clefs de la constitution des sociétés agricoles, de la vie des sociétés, de la fin des sociétés agricoles. Qu'est ce qui caractérise le statut d'associé.

## Enjeux

S'autonomiser dans la prise de décision lors de la constitution d'une société agricole ou lors de l'entrée dans une société agricole. Anticiper les étapes clefs de la constitution d'une société. Identifier les interlocuteurs incontournable dans la vie d'une société agricole (DDTM, SIE, MSA, GUE, greffe du tribunal) Maitriser les notions d'apports, de compte courant d'associés, la répartition du bénéfice/déficit

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

Sur une durée de 7 heures.

**Matinée :**

Présentation des stagiaires

Introduction de la journée, des thématiques.

-L'entreprise agricole : du point de vue juridique, les bases

-L'entreprise individuelle versus la société agricole : les grands principes, les obligations.

-La société agricole : notion de personne morale

-La société agricole : les étapes clefs de sa constitution

-La notion d'apports : les différents types d'apports, enjeux, aspects juridiques et fiscaux

-Les parts sociales : montant, nombre, évaluation

-le statut d'associé : acquisition du statut, ses pouvoirs, ses obligations

-entrée et sortie d'associé

**Après midi**

-les différentes formes de société agricole : obligation et contraintes de chacune du point de vue juridique

-les différentes formes de société agricole : obligation et contraintes de chacune du point de vue fiscal

-les différentes formes de société agricole : obligation et contraintes de chacune du point de vue de l'organisation. Le statut des associés

-la PAC et les sociétés agricoles : les grandes règles et les points de vigilances

-exercices : deux exercices pour aborder concrètement l'entrée et la sortie des associés

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par téléphone ou envoyez-nous le bulletin d'inscription par mail.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de temps d'échanges.

## Références qualités

qualicert

## Dates, lieux et intervenants

**06 oct 2025**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne 1 avenue Salvador Allende

11300 Limoux

Vincent BIBBEAU-DUFRESNE

Accompagnateur à l'installation agricole et formateur à l'ADEAR 11.

## Financier(s)

## Infos complémentaires

**Organisée par** Adear 11

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 30/09/2025

## Tarifs

Frais pédagogique : 266€ pouvant être pris en charge par VIVEA. Non éligible VIVEA, nous contacter.

## Plus de renseignements

Resp. de formation : Julie BECKAERT

adear11.jb@jeminstallepaysan.org

Maison paysanne

1 avenue Salvador Allende

11 300 Limoux

Tel : 06 56 68 67 41

## Taux de satisfaction : %

Cuisine sur place disponible. Accessible en voiture (parking disponible) ou 10 mn à pied depuis la gare (accès train et bus)



**Modalités d'accès :** Formation accessible pour les personnes à mobilité réduite. Une autre situation d'handicap? N'hésitez pas à contacter le responsable de stage pour préparer votre accueil.

[Conditions générales de formation](#)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_